

Études ADEUS et autres charges de gestion courantes	75 010 €	75 010 €
Charges exceptionnelles	500 €	500 €
Dotation aux amortissements	49 000 €	55 000 €
TOTAL	354 723€	360 045 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Action de mise en œuvre du SCOTERS, études et licences	39 280 €	45 280 €
Immobilisations incorporelles	10 000 €	10 000 €
TOTAL	48 280 €	55 280 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Participation des membres (Eurométropole pour 80% et ComCom pour 20%)	354 723 €	360 045 €
TOTAL	354 723 €	360 045 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Amortissements	49 000 €	55 000 €
FCTVA	280 €	280 €
TOTAL	49 280 €	55 280 €

Le budget supplémentaire, adopté avant le 30 juin 2024 après le vote du compte administratif et la reprise des résultats comptables, permettra d'abonder le budget.

*Le Comité syndical
sur proposition de la présidente
après en avoir délibéré,
à l'unanimité
décide*

D'approuver, chapitre par chapitre, le budget primitif 2024 présenté comme suit :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
11	Charges à caractère général	29 535 €
12	Charges de personnel	200 000 €
65	Autres charges de gestion courante	75 010 €
67	Charges exceptionnelles	500 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	55 000 €
TOTAL		360 045 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
74	Dotations et participations	360 045 €
TOTAL		360 045 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
20	Immobilisations incorporelles	45 280 €
21	Immobilisations corporelles	10 000 €
TOTAL		55 280 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
10	Dotations, Fonds divers et réserves	280 €
28	Amortissements des immobilisations	55 000 €
TOTAL		55 280 €

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le **18 DEC. 2023**
La publication le **18 DEC. 2023**
Strasbourg, le **18 DEC. 2023**

La Présidente
Pia IMBS

La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN